



# MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes  
Canton d'Anzin

## OBJET :

CESSION DE  
L'ENSEMBLE  
IMMOBILIER SIS A  
ESCAUTPONT – N°113B  
ET 115, RUE JEAN  
JAURES

PROPRIÉTÉ  
COMMUNALE

ANNULATION DE LA  
DÉLIBÉRATION N°45  
EN DATE DU 3 JUILLET  
2020

Date de la convocation  
Le 17 février 2023

Nombre de conseillers en  
exercice : 26

Délibération rendue exécutoire  
transmise en Sous-Préfecture le

28 mars 2023  
publiée ou notifiée le

30 mars 2023  
Document certifié conforme,  
Le Maire,



## REPUBLIQUE FRANCAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 25 FEVRIER 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Vingt Cinq Février à Neuf heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune, conformément à la loi.

**Etaient présents :** Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, M. Jean-Luc FRERE, Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, Mme Annie NOTELET, M. Jean-Luc BULENS, Mmes Sylviane DEBOSZ, Patricia DURIEUX-PATRIS (Quitte la séance à 10h55), M. Daniel HERLAUD, M. Didier MARMIGNON, Mmes Monique PASSET, M. Cédric LATOUCHE, Mme Virginie BERNUS (Quitte la séance à 10h22)

**Excusés :** M. Patrick LATOUCHE (Pouvoir à M. Didier MARMIGNON), Mmes Catherine ROLY-EL HIBA (Pouvoir à Mme Sylviane DEBOSZ), Nathalie DELHAYE-REVEL (Pouvoir à Mme Monique PASSET), Patricia DURIEUX (Pouvoir à M. Jean-Luc BULENS à partir de 10h55), Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT, Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (Pouvoir à M. Daniel HERLAUD), Sandrine PONCHANT-CODET (Pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE), M. Romuald CHANTREL (Pouvoir à M. Michel RENARD), M. Benjamin LECLERCQ (Pouvoir à M. Cédric LATOUCHE), Virginie BERNUS (Pouvoir à Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY), Tiffanie SURIA (Pouvoir à M. Jean-Luc FRERE).

**Absents :** Benamar TOUATI.

**Secrétaires de séances :** Mme Monique PASSET, M. Cédric LATOUCHE.

Madame le Maire donne lecture du cadre juridico-administratif ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°45 en date du 3 juillet 2020 ;

*La Commune a fait l'acquisition en 2015 de l'ensemble immobilier répertorié section AH N° 395 – 396 – 397 et 398 sis à ESCAUTPONT – 113b et 115, Rue Jean Jaurès d'une superficie totale de : 1 603 m<sup>2</sup>.*

*Cet immeuble de 1957 a déjà fait l'objet d'une estimation Valeur Vénale « LIBRE D'OCCUPATION », le 27 Août 2014 d'un montant de 82 000 €, afin de le mettre en vente.*

*Cependant celui-ci était grevé de multiples contraintes :*

- *Absence de tout à l'égout.*
- *Aucun raccordement au réseau d'assainissement.*
- *La toiture et la charpente sont défectueuses. Elles sont à remplacer complètement.*
- *Installation électrique non conforme, câbles en partie arrachés (le réseau électrique actuel est en triphasé).*
- *Sanitaires non conformes*
- *Performances énergétiques très faibles (aucune isolation)*
- *Peintures intérieures au plomb*
- *Pas de raccordement au réseau gaz*
- *Menuiseries anciennes et en mauvaises état : à remplacer*
- *Présences d'amiante et de fibre polyester dans la majeure partie de l'immeuble*
- *Dépendances vétustes et anciennes.*

*Son état de vétusté avancé d'une part, et les contraintes liées à la forte présence de l'amiante d'autre part, ont empêché de potentiels acheteurs.*

*En 2020, Monsieur Gaylord MONTIER envisageait l'acquisition de cet ensemble immobilier à hauteur de 40 000,00 €.*

*À cet effet, un avis du domaine sur la valeur vénale de cet ensemble immobilier a été sollicité à nouveau auprès de la Brigade d'Evaluation Domaniale à LILLE. Par courrier en date du 25 Juin 2020, celle-ci l'avait estimé à environ 46 000,00 €, avec possibilité de négocier la cession au mieux de ses intérêts, le cas échéant en utilisant une marge de +/- 10%.*

*Par délibération n°45 en date du 3 juillet 2020, le Conseil Municipal a :*

- *Approuvé le principe de la cession à Monsieur Gaylord MONTIER, à défaut de tout acquéreur éventuel de l'ensemble immobilier sis à ESCAUTPONT- N°113 B et 115, rue Jean Jaurès cadastré section AH N°395 – 396 – 397 – 398 – Propriété communale.*
- *Validé le principe de la cession de cet immeuble immobilier au prix de 41 400 € (Hors frais de notaire), soit 10% en dessous de la Valeur Vénale estimée par la Brigade d'évaluations domaniales (46 000 € - 4 600 €(10%) = 41 400 €).*

*Par courrier en date du 6 décembre 2022, Monsieur Gaylord MONTIER nous informe de son désir d'exercer son droit de rétractation concernant ledit immobilier.*

000008

Envoyé en préfecture le 28/03/2023

Reçu en préfecture le 28/03/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 059-215902073-20230328-08\_2023-DE

À cet effet, le Conseil Municipal est appelé

- Annuler la délibération n° 45 en date du 3 juillet 2020 intitulée « Cession de l'immeuble immobilier sis à Escautpont – N°113B et 115, Rue Jean Jaurès – Propriété Communale – Délibération de principe ».

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

OUI L'EXPOSÉ DE MADAME LE MAIRE ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

ANNULE la délibération n° 45 en date du 3 juillet 2020 intitulée « Cession de l'immeuble immobilier sis à Escautpont – N°113B et 115, Rue Jean Jaurès – Propriété Communale – Délibération de principe ».

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



J. LEGRAND-DELHAYE.

Les secrétaires de séance,

M. PASSET

C. LATOUCHE